



Près de 29 M€ pour des projets de plus en plus « développement durable »

Le 5^e Comité de programmation des fonds européens en Aquitaine pour la période 2007/2013, coprésidé par le Préfet de région et le représentant du Président du Conseil Régional, s'est réuni le 30 juin dernier et a attribué plus de 28 M€ de subventions (pour un montant total de projets présentés de 123 M€), ce qui montre, une fois encore, l'importance de l'effet de levier additionnel des financements européens sur les projets aquitains. Ces crédits sont ainsi répartis :

- Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : 15,3 M€ (pour un coût total de 77 M€) ;
- Fonds Social Européen (FSE) : 8,8 M€ (pour 19 M€ de coût total)
- Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) : 3 M€ (pour un coût total de 26,5 M€)
- Fonds Européen pour la Pêche (FEP) : 1,7 M€ (pour un coût total de 4,5 M€)

Fonds Européen de Développement Régional

➤ Six projets de plus de 2 M€

Concernant le FEDER, six dossiers de plus de deux millions d'euros ont plus particulièrement retenu l'attention. Ils ont tous bénéficié d'un diagnostic spécifique, qui permet de « questionner » les projets, quels que soit leur état d'avancement, d'après 29 critères de développement durable. Il a d'ailleurs été souligné que ce diagnostic, « *passée une certaine appréhension des porteurs de projets, fait de leur part l'objet d'une véritable adhésion* ». Ces dossiers représentent une dépense globale de près de 50 M€ et concentrent 63% des crédits attribués au titre du FEDER :

- **Lectra SA (Cestas, Gironde)** fabrique des machines pour les industries textiles et utilisatrices de matériaux souples. Une aide de 1,3 M€ (soit une subvention de 21,22%) a été attribuée à cette entreprise pour financer la conception d'un outil informatique simulant les étapes de création d'un vêtement afin d'éviter la production d'un trop grand nombre de prototypes.

- **la SEML Route des lasers** est subventionnée par l'Europe à hauteur de 470 000 €, ce qui représente environ 15% de subventions, pour la réalisation de bâtiments sur le parc Laseris 1, au Barp (Gironde).

Laseris 1 est un parc scientifique et technologique d'une surface de 20 ha, destiné à accueillir les industriels et les chercheurs des filières optique laser et plasmas denses, ainsi que les entreprises de support industriel. Ce projet est adossé à un pôle de compétitivité qui contribue à structurer la filière laser en Aquitaine

- **MFA - Matériel Ferroviaire d'Arbérats** (Pyrénées-Atlantiques) investit dans une usine de fabrication de matériel ferroviaire plus de 16 M€. Ce projet, soutenu par le FEDER à hauteur de 1,2 M€, est potentiellement créateur d'emplois durables et qualifiés dans les Pyrénées-Atlantiques.

- **La Cité gourmande**, entreprise de légumes et plats cuisinés surgelés, située sur l'Agropole d'Agen (Lot-et-Garonne), a fondé sa stratégie de développement sur l'innovation technologique. Ces investissements immobiliers de 2,8 M€, sont soutenus à hauteur de 10% par le FEDER, soit 280 000€.

- **La mise en place d'un réseau très haut débit de la Communauté Marenne Adour Côte Sud (MACS)** dans les Landes, est un projet de plus de 12 M€. Il est soutenu pour plus de 2,8 M€ par l'Europe, et s'inscrit en totale cohérence avec l'action régionale, en prolongement du projet de résorption des zones blanches haut débit porté par les Pyrénées Atlantiques.

- **La SARL Élevage, Énergie, Environnement (S3E)**, à Escoubès (Pyrénées-Atlantiques), est porteuse d'un projet d'usine de méthanisation à partir des déjections animales et autres déchets organiques. Ce projet, qualifié « d'exemplaire », d'un montant de près de 9,4 M€ reçoit un crédit FEDER de 2 M€, qui s'ajoute aux subventions de l'État (500 000 € de l'ADEME) et de la Région Aquitaine (500 000 €). Il s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables et de la filière biogaz.

Méthanisation des lisiers à Escoubès (64)

Le projet de création d'une unité de méthanisation, porté par vingt-cinq jeunes agriculteurs qui y travaillent depuis plus de 5 ans, a retenu l'attention lors du Comité.

La méthode choisie par ces jeunes agriculteurs : la méthanisation ou « fermentation anaérobie », qui réduit la charge polluante des effluents d'élevages et des déchets organiques des industries agro-alimentaires, et permet de produire du biogaz, combustible utilisé pour la production d'électricité et d'eau chaude. La technologie utilisée repose sur la méthanisation, la cogénération et le traitement des eaux par bio réacteur. Elle permet d'éliminer les restes de charge polluante du liquide issu de la méthanisation, aboutissant au rejet dans le milieu naturel d'un liquide correspondant à la définition d'« eau de bonne qualité ».

Cette unité permettra de supprimer l'épandage de lisier sur 2000 ha et l'énergie produite correspondra à l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 7 500 habitants. Ce projet est localisé à Escoubès, dans la zone périurbaine de Pau où les problèmes d'épandage sont assez sensibles. Les jeunes agriculteurs à l'origine de ce projet ont créé une association en 2001, dans l'optique de pérenniser leurs exploitations et d'assumer leur mission de développement durable et de préservation de l'environnement. Ils se sont ensuite adjoints deux collecteurs de déchets agro-alimentaires, constituant en 2003 la SARL Énergie, Environnement qui a porté ce projet de 9,3 M€.

➤ Soutien aux projets collectifs de Techniques d'Information et Communication

On retiendra aussi, dans le cadre du développement **des techniques d'information et de communication** (TIC), le soutien à des projets collectifs et structurants comme celui de l'Agence Départementale du Numérique des Pyrénées-Atlantiques qui accompagne les TPE et PME dans l'appropriation des TIC, ou encore celui visant à mettre en place un service de cartographie numérisée à destination des collectivités territoriales, leur permettant un gain de temps et d'argent. Au total, ces opérations ont été financées par le FEDER à hauteur de 3 330 000 €.

➤ Énergies renouvelables

Concernant la valorisation du potentiel énergétique et environnemental, 12 dossiers ont été examinés sur le volet climat-énergie (pour une subvention de 3 M€ de FEDER) et 5 dossiers sur le

volet environnemental. On relève, à titre d'exemple, le projet de réseau de chaleur et de chaufferie bois de la commune de Gironde sur Dropt (Gironde), d'un montant total de 1,9 M€ (dont 567 000 € de FEDER). Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un pôle d'excellence rural tourné vers les énergies renouvelables

Fonds Européen Agricole de Développement Rural

Les crédits du FEADER, abondés par le Ministère de l'agriculture et de la pêche, portant l'enveloppe globale de ce fonds pour l'Aquitaine sur la période 2007-2013 à 145,4 M€, ont permis de soutenir les premiers projets relatifs aux « **services de base à l'économie et la population rurale** », à l'instar de celui de la mairie de Terrasson (Dordogne) pour la création d'une pépinière des métiers (123 000 € du FEADER), ou le projet d'installation d'une « Maison de la santé » pluridisciplinaire dans le canton de Lembeye (Pyrénées-Atlantiques), (qui s'est vu octroyer 264 000 € de FEADER)...

Le préfet de Région a rappelé par ailleurs que le Réseau rural d'Aquitaine, mis en place officiellement lors d'une conférence régionale qui a réuni le 27 juin près de 200 acteurs régionaux du développement rural, a retenu pour thèmes prioritaires pour 2008-2009 la maîtrise et la gestion de l'espace, l'accueil de nouvelles populations et la création d'activités en milieu rural.

Fonds Social Européen

Au titre du FSE, 33 dossiers ont reçu un avis favorable, ce qui représente 8,8 M€ (pour 19 M€ de coût total).

L'un des projets les plus marquants est porté par l'ANPE à qui le comité décide d'attribuer une aide de plus de 5 M€ afin d'accompagner des demandeurs d'emploi non indemnisés présentant un risque élevé de chômage de longue durée dans leurs démarches de retour à l'emploi. Ce projet prévoit la mise en place d'un parcours d'insertion professionnelle visant à, d'une part, accompagner les personnes en identifiant et levant les freins repérés, d'autre part remobiliser les demandeurs vers l'emploi (secteur marchand et non marchand) et enfin les accompagner dans l'emploi.

Fonds Européen pour la Pêche

Pour ce qui concerne le Fonds Européen pour la Pêche, un montant de 151 195 € a été alloué au titre du volet « conchyliculture », pour un coût total de 998 059€. Le volet des mesures d'intérêt collectif a lui bénéficié de près d'1,6 M€ pour un coût total de 3, 5 M€.

A titre d'exemple, on peut citer le projet de modernisation du port ostréicole d'Andernos d'un montant total de 2,85 M€ qui permet d'abandonner les anciens bassins de stockage des huîtres en eau de mer (atteints de vétusté) au profit d'une trentaine de nouveaux bassins insubmersibles construits au plus près des installations de chaque professionnel. Ce projet porté par la commune d'Andernos est cofinancé à hauteur de 50% par le FEP, soit 1, 425 M€ en complément des subventions allouées par le Conseil Régional et le Département de la Gironde.

